



## **PARENTS OU FUTURS PARENTS, TROUVEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT**

Vous êtes parents ou futurs parents et vous vous interrogez sur le mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie ou formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon votre situation.

### **La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beujolais Agglomération peut vous aider.**

C'est l'interlocuteur privilégié des familles résidant sur le territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle organise une réunion d'information tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents et les modalités d'inscription.

#### Crèches

La Direction de la Petite Enfance s'occupe des pré-inscriptions en crèches publiques pour tout **accueil régulier**. Les demandes d'**accueil occasionnel** doivent se faire directement auprès des directrices des établissements.

#### Assistant(e)s Maternel(le)s

Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental.

La Direction de la Petite enfance par l'intermédiaire de son **Relais Petite Enfance (RPE)** pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ;
- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

#### Crèche familiale

**La crèche familiale** accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par l'Agglomération.

#### Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

**Les LAEP**, dont l'accès est gratuit et anonyme, sont des espaces conviviaux encadrés par des professionnels formés à l'écoute, qui accueillent les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. Ces espaces de paroles permettent de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. Ils se situent à La Chapelle-de-Guinchay, Chamay-lès-Mâcon et Mâcon et sont ouverts tous les jours sauf le mercredi (hors périodes de vacances scolaires).

**Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, la crèche familiale, le Relais Petite Enfance ou les Lieux d'Accueil Enfants Parents :**

67, esplanade du Breuil - CS 28011  
71011 Mâcon Cedex  
Tél. 03 85 35 25 00 – Fax : 03 85 40 99 76  
E-mail : [petiteenfance@mb-agglo.com](mailto:petiteenfance@mb-agglo.com)